

Rue des Croisi ers 24
B- 4000 LI EGE

*

i nfo. assurance@ethi as. be



Votre correspondant:

V00S Vi rgi ni e
Tél. 04 220 36 08
Fax 04 249 65 30

Monsi eur Thi erry NI COLAY

Rue Joseph Lauwers, 56

6040 JUMET

N/Référence: 1154- P08849- 45428263

V/Référence:

Li ège, l e 09 août 2023

Madame, Monsi eur

RC - Admi nistrateurs d' ASBL
En faveur des clubs affiliés à la Ligue et
repris dans la liste transmise à Ethias

Suite à votre demande, nous vous adressons en annexe et en double exemplaire, l'avenant n° 004, émis à votre police n° 45428263.

Nous vous remercions de bien vouloir nous retourner notre exemplaire dûment signé pour accord et de verser à notre compte le montant de la prime totale mentionné sur la facture ci-jointe ou que vous recevez par voie digitale.

Nous vous prions d'agrée r, Madame, Monsi eur, l'expression de notre consi dération di stinguée.

Pour l e Comi té de direction

A V E N A N T

POLICE N° : 45.428.263	CLIENT : K26306	AVENANT N° : 004
GESTION. : 1154-P08849		INSPECTEUR : R6

Ethias prend et donne acte des modifications apportées par le présent avenant qui restera annexé à la police primitive mentionnée ci-dessus, pour ne faire qu'un seul et même contrat et servir conjointement avec elle, à régler les droits respectifs des parties.

PRENEUR D' ASSURANCE	LIGUE FRANCOPHONE BELGE DE TIR A L' ARC ASBL Avenue de Marathon, 1 1020 BRUXELLES
---------------------------------	--

RISQUE ASSURE	RC - Administrateurs d' ASBL En faveur des clubs affiliés à la Ligue et repris dans la liste transmise à Ethias
----------------------	---

ECHEANCE	01 janvier
-----------------	------------

PRISE D' EFFET	01 août 2023
-----------------------	--------------

PRIME	pour la période du 01/08/2023 au 31/12/2023 75,00 EUR, à majorer des taxes
--------------	---

PRIME A L' ECHEANCE	2.520,00 EUR, à majorer des taxes
--------------------------------	-----------------------------------

Fait en double à Liège, le 09 août 2023.

Pour Ethias

Le preneur d' assurance



Florian Pirard
Head of Liability Underwriting
Public & Corporate

Rue des Croisi ers 24
B- 4000 LIEGE

info.assurance@ethias.be

45.428.263/004/CG 1154-014-08/17



OBJET DE L'AVENANT

D'un commun accord entre les parties, il est déclaré et convenu que le garanties de la présente police sont étendues à :

- La Compagnie des Archers du Château ;
- La Royale Confrérie Saint Sébastien de Mouscron.

En conséquence, le nombre de clubs assurés passe à 28.

Les effets du présent avenant sont fixés au 01.08.2023.

La présente extension est accordée moyennant une surprime annuelle de 180,00 EUR (hors taxes). En conséquence, pour la période du 01.08.2023 au 31.12.2023, il sera émis une facture de 75,00 EUR à majorer des taxes.

Il n'est pas autrement dérogé à la présente police.